

le dit " que la bonne constitution de la société civile demande que les écoles populaires... (et toutes les institutions, collèges, académies, universités etc.) soient entièrement affranchies de l'autorité de l'Eglise, de toute influence modératrice et de toute ingérence de sa part, et qu'il soient pleinement soumis aux volontés du pouvoir civil et politique suivant le bon vouloir du gouvernement et le courant des opinions générales de l'époque. "

Ainsi, 1o. exclusion complète de l'Eglise ; 2o. toute-puissance, absolue, exclusive de l'Etat ; voilà les deux principes qui, dans l'idée moderne exprimée par les erreurs que le Pape condamna au Syllabus, doivent régir toute cette matière de l'Education.

Or, ces deux principes sont condamnés par le Souverain Pontife : il faut donc dire, au contraire, pour rester catholique : en matière d'Education, à l'égard des institutions diverses où l'éducation se donne à l'enfance et à la jeunesse chrétiennes, 1o. l'Eglise ne doit pas être exclue, 2o. l'Etat n'a pas, un droit absolu, tout-puissant, exclusif.

Quant à déterminer quelles sont les limites prescrites par le droit naturel et divin aux deux puissances, ce qui appartient en propre à chacune, ce qui est du ressort des deux à la fois, c'est ce que nous n'entreprendrons pas de faire, au moins d'une manière complète. Tout au plus essaierons-nous de toucher à quelques unes des nombreuses questions qu'il faudrait traiter pour être complet.

Mais ce que nous ne pouvons passer sous silence c'est l'audacieuse prétention, manifestée par les thèses réprouvées, de chasser l'Eglise de toutes les écoles, excepté de celles où elle instruit et forme les futurs ministres de ses autels.

(À continuer.)

### Un Vendredi-Saint au soir AU COLYSÉE.

Il y a trente trois ans qu'a eu lieu la scène dont on va lire le récit. Elle a laissé dans mon âme une impression qui se fait encore sentir. En la redisant aujourd'hui, je veux rappeler ce que j'ai tâché de démontrer, dans une suite d'articles publiés dans la Revue Canadienne, sur la *Destinée providentielle de Rome* ; c'est à-dire, que pour que cette ville conserve le caractère sacré que Dieu a imprimé en elle, il faut qu'elle soit sous la domination du chef de l'Eglise. Si Rome

à l'époque où je l'ai visitée, eût été soustraite à son pouvoir temporel, si le Colysée fût devenu, ce qu'il est aujourd'hui, un lieu profane, quelques unes des considérations que j'ai présentées n'auraient pu être exprimées ; un sentiment de tristesse aurait dominé mon âme, et je n'aurais pu élever avec le même à propos l'accent de triomphe que les circonstances ont fait échapper de mes lèvres. Toute fois, mes réflexions ne perdent rien de leur force. La ville éternelle a été donnée par le Christ à son vicaire ; le joug séculier et impie sous lequel elle gémit ne saurait être que passager. La Providence ne l'a permis que pour montrer comment sous son empire la grande cité voit disparaître sa grandeur et ses charmes. Mais elle reprendra bientôt, nul catholique ne peut en douter, cet aspect, si plein d'attraits pour l'intelligence, l'imagination, le cœur et les sens, qui l'a fait exceller, comme chante l'Eglise, sur toutes les beautés de l'univers — *Excellis orbis una pulcritudine.*

Le jour anniversaire de la Rédemption du monde a dans la ville éternelle un caractère spécial résultant de deux ordres de sentiments qui saisissent vivement le cœur. C'est une tristesse plus profonde que partout ailleurs, Jérusalem peut-être exceptée, et en même temps une sorte de satisfaction qui remplit l'âme de consolations et d'espérance. En effet à Rome se trouvent réunis presque tous les instruments de la passion ; en leur présence le souvenir des douleurs du Christ est plus vif et plus attristant ; d'autre part les éclatants hommages rendus à la divinité du Sauveur par la pompe majestueuse des cérémonies et le triomphe de la religion que tout rappelle dans la grande cité, donnent au cœur l'occasion de joindre à l'hommage de sa compassion aux souffrances du Christ, celui d'une félicitation sur la merveilleuse efficacité du sang qu'il versait sur la croix. On pleure et l'on se réjouit tout ensemble. Le mélange de ces deux sentiments fait du Vendredi-Saint de Rome un jour où la religion frappe l'âme d'une émotion sublime et mystérieuse qui élève la foi et la piété à leur plus haute puissance.

J'aurais aimé à redire les impressions diverses que Rome laisse en ce saint jour au cœur chrétien qui va prier dans ses sanctuaires. Je me borne à reproduire la dernière des scènes que cette grande journée a déroulée devant moi.

C'est au Colysée qu'elle s'est passée. Une circonstance particulière a fait de ma visite à ce monument en cette soirée, une des plus fortes impressions de ma vie.

Le Colysée est le plus vaste et le plus beau monument qui nous soit resté de l'antiquité. C'est un amphithéâtre de forme ovale ayant 160 pieds de hauteur, et 1,650 de circonférence extérieure. A cette enceinte qu'il embrasse, à cette élévation qui étonne le regard, à la beauté de son architecture, à la disposition et à la destination de ses diverses parties, on reconnaît l'œuvre du peuple souverain de l'univers. Vespasien a fait commencer cet édifice, Titus l'a achevé. Les Juifs que ce prince avait emmenés captifs de Jérusalem ont construit ce gigantesque monument. C'est sur les divers gradins de cet édifice que s'assemblaient dans les grandes fêtes 80 à 100 mille spectateurs pour contempler les jeux publics, et surtout pour assouvir leurs regards des plaies et du sang des gladiateurs. Le Colysée a subi de grandes détériorations : une partie considérable a croulé sous les coups du temps ou de démolisseurs barbares. Malgré ces pertes l'édifice se montre encore avec tout ce que sa masse a d'imposant, et sous